



Société de l'industrie minérale  
District Occitanie

# Journée technique

## Une exploitation centenaire et moderne sur un gisement remarquable Le talc d'Imerys à Luzenac (Ariège)

Vendredi 8 octobre 2021

Le gisement exceptionnel de talc de Trimouns est exploité depuis plus de 100 ans. Il s'agit aujourd'hui de la plus grande exploitation de talc au monde.

Les marchés du talc sont aussi nombreux que divers : polymères, peintures, emballages, cosmétiques, pharmacie, céramiques, agriculture, alimentation, caoutchoucs, etc., pour lesquels le talc est un additif naturel.

Tout est géant dans ce site grandiose en moyenne montagne : les gradins, les engins, les quantités extraites (11,5 tonnes de stériles pour 1 tonne de talc produite – 400 000 tonnes de talc par an), les conditions d'exploitation (la carrière, située à 1 700 mètres d'altitude, extrait d'avril à novembre et la matière première stockée permet de faire tourner l'usine toute l'année), la haute chaîne des Pyrénées en toile de fond.



La très grande carrière de Trimouns est située à une altitude moyenne de 1 700 mètres. © Imerys

Les enjeux économiques sont importants : la production couvre 10 % des besoins de talc dans le monde et 40 % de ceux de l'Europe. Et les enjeux environnementaux aussi : le récent renouvellement de l'autorisation d'exploitation pour 30 ans intègre une gestion équilibrée et responsable du gisement.

Sur les plans techniques, le traitement et le recyclage de l'eau, la revégétalisation progressive du site, le développement de zones de compensation des impacts sur des espaces et pour des espèces protégées, ou d'intérêt communautaire, sont des enjeux majeurs de l'exploitation. Notons en particulier le récent (en 2019-2020) et onéreux investissement d'Imerys dans le téléphérique qui apporte le talc de la montagne vers l'usine située dans la vallée de l'Ariège. La descente de bennes remplies et la montée de bennes vides produit de l'électricité utilisée par la carrière, le site et également revendue au réseau, selon les moments.

Des enjeux forts qui nous promettent une visite de qualité.

### programme

- 9 h 15 **Rendez-vous devant la mairie de Luzenac.**
- 9 h 30 **Présentation du site et des marchés,** par Jean-Paul Pons, directeur de site.
- 10 h 45 **Équipement en EPI.**
- 11 h 00 **Visite de l'usine en 3 groupes,** avec des sens de visite différents.
- 12 h 30 **Déjeuner au restaurant.**
- 14 h 00 **Montée à la carrière et visite du site.**
- 16 h 00 **Fin de la visite et descente à Luzenac.**
- 16 h 30 **Souvenirs et mot de la fin,** par Jean-Paul Pons.
- 17 h 30 **Fin de la journée.**

### important

Le pass sanitaire est obligatoire pour cette journée.

Le nombre de visiteurs étant limité, les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée. Pour des raisons de sécurité, nous tenons à rappeler que les participants à la visite du matin doivent porter des EPI (chaussures de sécurité, casque, gilet haute visibilité).

**Date limite d'inscription : 25 septembre.**

**Société de l'industrie minérale**

17 rue Saint-Séverin - 75005 Paris - France

www.lasim.org – contact@lasim.org

Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 – Fax +33 (0)1 53 10 14 71

# conditions générales

## INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale  
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

## important

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

## MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

## RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :

Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71

E-mail : [contact@lasim.org](mailto:contact@lasim.org)

# Bulletin d'inscription

Une exploitation centenaire et moderne sur un gisement remarquable  
Le talc d'Imerys à Luzenac (Ariège)  
District Occitanie  
Vendredi 8 octobre 2021

➔ Je m'inscris en ligne : [lasim.org/jt2104](http://lasim.org/jt2104)

Ou je remplis le bulletin ci-dessous :

Nom : ..... Prénom : .....

Société : ..... Fonction : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél. : ..... Fax : ..... E-mail : .....

Numéro de TVA intracommunautaire : .....

Secteur :  administration - organisme public  recherche - ingénierie  enseignement  fédération - association  
 industrie  fabricant de produit finis  exploitant  constructeur - fournisseur  autre.....

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation :  52 € TTC pour les membres Sim

n° de carte membre obligatoire : ..... / .....

65 € TTC pour les non-membres

➔ Je règle par  CB  Eurocard Mastercard  Visa  American Express

N° :     /     /     /

Date d'expiration :   /   3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire : .....

➔ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

➔ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT21-04) :

SG Paris Saint-Michel IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

## profitez-en pour adhérer à la Sim !

- société 285 €
- individuelle 50 €
- retraité, sans-emploi,  
étudiant, enseignant 30 €

### Adhérer à la Sim, c'est...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

[www.lasim.org](http://www.lasim.org)